



CGPC signe un partenariat avec l'IFPASS

(AOF) - CGPC, Association des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés, signe un partenariat avec l'IFPASS, Institut de Formation de la Profession de l'Assurance, afin de proposer un parcours de formation permettant aux candidats d'obtenir la certification de "Conseiller en gestion de patrimoine ", enregistré au RNCP au niveau 7 (qui est celui du master), et devenir membres de CGPC.

Cette formation sera proposée en alternance, ainsi qu'en formation continue à des salariés du secteur de l'assurance. Le lancement de la promotion sera effectuée en distanciel.

Les objectifs de la formation sont de former à l'exercice du métier de conseiller en gestion de patrimoine en pratiquant une approche globale des clients et de leur patrimoine et en émettant des recommandations personnalisées au plus près de leurs intérêts.

Les candidats détenant des titres ou diplômes de niveau 6 ou 7 d'autres établissements pourront aussi suivre la formation, passer l'examen de certification CGPC et, en cas de réussite, obtenir les agréments nécessaires pour exercer l'activité de gestionnaire de patrimoine.